



COMITE DEPARTEMENTAL de TIR du Cantal

SITE: CDTIR15.FR

Président: Philippe Bouillaguet
25 rue de Belloy 15100 Saint-Flour
mail: cpbouillaguet@orange.fr
tel: 06 78 30 24 97

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale ordinaire du CDTIR 15 a été organisée le 1er octobre 2022 à Trizac.

L'assemblée générale a été présidée par Philippe Bouillaguet, président du CDTIR 15.

Clubs représentés : Allanche, Aurillac, Massiac, Mauriac, St Flour, Trizac,

Clubs absents : Neuvéglise avec pouvoir, Marmanhac, Montsalvy, St Pierre

Le quorum étant atteint (présents et pouvoirs), les délibérations sont possibles.

Invités : Jean Pierre Chaulier, président de la ligue Auvergne, mais excusé, pris par d'autres actions.

Excusés : Cathy Robert, RDA, en formation arbitres à Issoire

Présences : ARS et Jeunesse et Sports
compte rendu en annexe

Approbation du PV de l'assemblée générale 2021
A l'unanimité

Présentation du rapport moral par Philippe Bouillaguet

Rapport moral

La covid ne nous ayant pas perturbé, la saison a pu se dérouler normalement. Cela a fait du bien de retrouver les pas de tirs et côtoyer de nouveaux d'autres tireurs. Mais, conséquence de la crise sanitaire, ou autres éléments, les effectifs stagnent et ne retrouvent pas le niveau d'avant.

Saisons	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs	564	622	612	632	603	585	581

La situation n'est pas la même dans chaque club, mais je ne peux pas donner d'éléments précis car la fonction requéteur sur ITAC ne m'a pas permis de le faire. Il y avait un mélange de saisons. Chaque club est conscient de sa situation et doit agir en fonction. Pour Saint-Flour, il y a une croissance, plus 20 licenciés dont un certain nombre sont la conséquence de la crise sanitaire. Des familles ont quitté des grandes villes pour aller dans des lieux plus calmes. Pour certains, même sans avoir de travail pour un membre du couple.

Reprise des activités et des compétitions, mais calme plat pour le comité départemental. Il faut reconnaître que mis à part l'organisation des compétitions départementales, pas grand chose d'autre. Est-ce qu'il n'y a rien à faire ou que nous ne faisons rien ? Je pense que nous n'avons pas beaucoup de motivations et ceci au niveau de plusieurs clubs. C'est bien dommage.

Il y a quand même eu notre participation aux journées du Cantal Tour Sport, à Vic sur Cère, Lac des Graves, plage de Rénac, Lastioules, base de Mallet et Le Lioran, mais pas à Mauriac en raison des fortes chaleurs. La journée, en hiver, au Lioran a été annulée par manque de neige. Ce sont donc six journées plus une autre avec comme base le patrimoine. Celle-ci s'est déroulée dans la ville de Saint-Flour, fin octobre 2021, en utilisant des sites patrimoniaux. Nous avons donc pu faire tirer dans notre stand, avec les carabines à air comprimé. Il y a eu une belle affluence, et des retours par la suite. Il est donc important de continuer à être partenaire du Conseil Départemental. Pour information, lors de ces journées, il y a une trentaine d'activités qui sont proposées gratuitement aux jeunes de 6 à 18 ans. La participation est importante, par exemple, il y a eu 1200 entrées au Lioran. Donc une vitrine de notre sport à ne pas négliger et à maintenir avec application car cette année, nous avons eu parfois des difficultés à avoir les volontaires pour tenir notre stand. A noter, le Conseil Départemental nous attribue 250 € par journée.

Les participations aux compétitions ont été parfois moindres, voire inexistantes, comme pour la manche départementale du championnat de France des clubs. Il n'y avait que les équipes de Saint-Flour, école de tir et adultes. Ce n'est pas normal et cela démontre le manque de motivation. Je répète que c'est une compétition à part entière, qu'elle permet une expérience notamment pour les écoles de tir et surtout avec la tolérance, dans le Cantal, de ne pas présenter une équipe réglementaire au départementaux. C'est bien dommage car c'est une expérience très enrichissante lorsqu'une équipe est qualifiée pour la finale nationale, comme cela a été le cas pour l'équipe carabine de l'école de tir de Saint-Flour. Elle s'est classée 30^{ème} de France, c'est appréciable.

Pour les championnats départementaux des écoles de tir, aucun participant d'Aurillac alors qu'il y avait des jeunes à l'école de tir. Pour quelles vraies raisons ? Ce n'est pas logique. L'école de tir, c'est la base de notre sport, de notre développement. Il est nécessaire qu'un club du niveau d'Aurillac ait une école de tir et qu'elle participe aux compétitions.

Il faut noter également, une baisse des participations aux championnats, de la part des adultes, notamment à 25 et 50 m. A quoi tient cette désaffection ? Constat qu'il y a là aussi un manque de motivation pour les championnats, les tireurs se tournent plus vers le ludique en tirant dans leurs clubs avec différentes armes.

Il y a quand même eu de bons résultats de la part de ceux qui ont participé. Le comité a versé deux primes podium, c'est agréable. Sylvain Kaleta de Saint-Pierre qui a obtenu 7 médailles d'or aux championnats de France aux silhouettes métalliques, Gaétan Cussac de Saint-Flour champion de France en précision rifle, nouvelle discipline rattachée à la FFT. Il a aussi fait 11ème à la coupe du monde. Chez les jeunes, Saint-Flour se distingue avec une 3ème place au championnat de France UNSS avec l'équipe carabine. Emilien Gerbert s'est classé 6ème de France en minimes carabine, Soan Goretz 10ème au pistolet vitesse minime. Ce ne sont que les principaux résultats, d'autres jeunes ont participé aux différentes compétitions, dont Mauriac au championnat de France.

Les évolutions de la vie font que certains déménagent, c'est la cas de Christian Martineau, qui est parti à côté de Vichy. Cathy Robert le remplace en tant que responsable des arbitres du Cantal. Un arbitre de moins et avec ceux qui ne peuvent plus pratiquer, ou presque, nous manquons d'arbitres. Il faut s'en préoccuper sérieusement.

Pour terminer, grand merci à tous ceux qui œuvrent pour que notre sport vive et se développe, dans une ambiance saine et sereine, de façon à ce que tous les licenciés puissent pratiquer dans de bonnes conditions. Bonne saison à tous. Merci.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Rapport financier, voir en annexes

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Rapport du contrôleur aux comptes présenté par Lucien Crozat

Affectation du résultat

Le résultat est affecté en report à nouveau.

Budget prévisionnel 2020/2021

Avant de présenter le budget prévisionnel, il est nécessaire de décider deux points.

- 1) concernant l'achat de cibles électroniques, nous avons décidé d'attribuer 20% d'aide aux clubs réalisant cet investissement. Le cas se présente avec Saint-Flour qui installe 8 cibles pour une dépense de 24 000 €. L'aide serait donc de 4 800 €. Cela est possible pour la trésorerie, mais il ne restera pas beaucoup. Par contre au niveau du compte de résultat, ce sera un gros déficit.
Décisions : 10%
- 2) L'ANS a réduit les actions pouvant bénéficier de subvention. Je n'ai pas trouvé de créneau pour nous, nous n'avons donc plus cette rentrée d'argent. En conséquence, la réduction de 40% sur les fournitures ne peut plus être faite. Restera simplement la petite réduction pour achat groupé, éventuellement.
- 3) Décision : chaque club fait ses achats, à voir pour les plombs

Voir en annexes

Nomination du contrôleur aux comptes pour la saison 2022/2023

Lucien Crozat sera le contrôleur aux comptes pour la prochaine saison.

Secrétaire : suite à la radiation de Patrick, nous n'avons pas de secrétaire, il serait bien d'en avoir un.

Pas de candidat direct, sollicitations envers LAYGUES Thierry de Mauriac qui accepte. Merci.

Mail : laygues.thierry@gmail.com tel 06 34 28 23 29

EDEN tout se passe normalement ? Quelles remarques ?

A peu près normalement, sauf les licenciés qui sont en retard pour entrer le certificat médical !

Quelques difficultés pour entrer les photos.

SIA Pour les tireurs, plus tard en janvier ou plus tard vu les reports depuis le printemps par contre, il y a un souci pour les chasseurs, rien dans leur râtelier !!

Apparemment, la préfecture n'a pas remonté les armes dans le SIA !

Organisation des prochaines compétitions, le calendrier:

faire le nécessaire pour participer aux compétitions, le CDFC en particulier

Transformation de la coupe des débutants

peuvent participer tous les tireurs non qualifiés pour le championnat de France

Circuit Auvergnat en remplacement des circuits nationaux qui ont été supprimés.

Avec un classement final et attribution de bons d'achats

Ecoles de tir

nécessité d'avoir des éducateurs diplômés. Voir la possibilité par VAE mise en place par la FFT

penser à bien utiliser la procédure cibles couleurs

Arbitres Action dans les clubs pour avoir des nouveaux, commencer la formation petit à petit, motiver des jeunes, des dames...

Site du comité Avez vous vu des modifications, les nouveaux articles ?

Franck Delmas prend en charge la vie du site. A nous tous de lui communiquer les éléments pour alimenter, faire vivre le tir Cantalien.

Son adresse mail : grosmas15@gmail.com

A St Flour, plusieurs contacts via le site de l'Alerte Sanfloraine. Et dans les autres clubs ?

Pas de réponse !

Questions diverses :

00

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : elle sera organisée par le club de

Mauriac, de préférence le samedi.

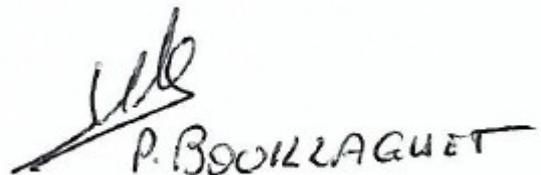
La séance est clôturée à 16h

.

Merci à Michèle Raoux du club de Trizlac pour l'organisation de cette assemblée générale.

Le secrétaire

Le Président
Philippe Bouillaguet



P. BOUILLAGUET


Comité Départemental
de Tir du Cantal